

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Zurich, le 24 septembre 2019

RKZ Focus de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse du 9 septembre 2019 à Berne

Incontournable concertation – tirer parti des opportunités du système dual

Nombreux sont les gens, y compris les catholiques, à ne pas connaître cette particularité de l'Église catholique en Suisse: la responsabilité de l'institution est assumée conjointement par deux entités, soit une entité pastorale et une entité de droit public ecclésiastique. La rencontre nationale annuelle de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) a examiné les opportunités et les points de tension du système dual sous différents angles. Rien de moins qu'une révolution est nécessaire à la réussite du processus, a résumé Philippe Eckert, directeur désigné du CHUV, l'Hôpital universitaire de Lausanne. C'est la seule manière d'amener une organisation fondée sur un système dual à agir de façon concertée. Mgr Felix Gmür, président de la Conférence des évêques, et Luc Humbel, président de la RKZ, ont souligné que c'est exactement de cela dont a besoin l'Église catholique.

Les conflits font sans cesse la une de l'actualité de l'Église catholique. Il s'agit souvent de divergences de vue entre les deux entités responsables dans le système dual, comme dans le «cas Haas», concernant l'élection contestée de l'évêque, ou dans le différend sur le «Vademecum», qui a vu les autorités de droit public ecclésiastique être confrontées aux exigences des responsables pastoraux sans avoir été consultées au préalable. «Dans de telles circonstances, on peut avoir l'impression que le système dual tient plus de la malédiction que de la bénédiction», a reconnu Renata Asal, vice-présidente de la RKZ, dans son message d'introduction. Ce sujet n'a toutefois pas été choisi pour cette raison. Au contraire, elle est convaincue que «c'est précisément dans la situation que traverse actuellement l'Église catholique que la coopération duale entre les responsables pastoraux et les autorités de droit public ecclésiastique peut contribuer à sa pérennité».

Il faut une révolution, même amicale

Philippe Eckert, directeur désigné de l'Hôpital universitaire de Lausanne, a présenté la vision d'un système dual doté d'une toute autre mission. Les hôpitaux sont sous pression, pas seulement à cause des progrès fulgurants de la médecine ou de l'explosion des coûts. Il est impératif de développer de nouvelles façons de penser et d'agir, car les patients exigent aujourd'hui une vision globale, une prise en charge d'égal à égal et une vraie collaboration. Il est nécessaire de dépasser les ordres hiérarchiques et la pensée en silo entre les médecins, le personnel soignant et l'administration. Philippe Eckert n'hésite pas à citer les facteurs de réussite pour un changement radical: le dialogue et la confiance. «Reconnaître les compétences et les expé-

riences des uns et des autres est l'une des clés. Établir le dialogue, et affronter les conflits ensemble, l'autre.» Il est important de trouver un langage commun, de développer une même vision et de définir ensemble une stratégie pour appliquer cette vision au quotidien. Alors seulement, le changement devient possible. Béatrice Métraux, conseillère d'État en charge des relations avec les églises dans le canton de Vaud, confirme la vision des participants: «Il faut un dialogue intense. Et cela ne se fait pas toujours sans quelques grincement de dents», a-t-elle déclaré avec un clin d'œil. Pourtant ces efforts donnent naissance à des solutions durables.

Écouter, expliquer, comprendre et utiliser les forces des uns et des autres

Mgr Felix Gmür a présenté les points de tension et les opportunités inhérents au système dual. Aujourd'hui, l'Église est très souvent considérée comme faisant partie du secteur des services, mais un grand nombre de ses actions ne suivent pas le principe du calcul coûts-bénéfices. Parallèlement, les moyens financiers et les structures démocratiques contribuent à renforcer l'Église locale. «Nous ne pourrions vraiment tirer parti des opportunités du système dual que si nous écoutons, discernons, cherchons à comprendre et expliquons», souligne Mgr Gmür. «La recherche du consensus est essentielle. Cela demande des efforts et du temps, de la ténacité et un dialogue marqué par un réel intérêt pour l'opinion de l'autre.»

Le système dual, garant de l'Église de demain

Ce désir de dialogue et d'implication mutuelle a aussi été mis en évidence par le président de la RKZ. Luc Humbel estime que le système dual a le grand avantage de permettre aux croyants de participer à la vie de l'Église, en donnant leur avis aux assemblées de paroisse ou en tant que membres des autorités. Selon lui, cet engagement est à prendre en compte aussi dans l'optique de la «voie synodale» que veut emprunter la Conférence des évêques pour accueillir les préoccupations des croyants face à la crise de l'Église catholique. La crédibilité du projet serait menacée sans la coopération des autorités de droit public ecclésiastique: il n'y aurait pas de vue d'ensemble. «Une Église dans laquelle la participation de plein droit et coresponsable des croyants n'est pas souhaitée ne peut pas être mon Église.»

Exercer la collaboration dans un jeu

Le secrétaire général de la RKZ, Daniel Kosch, a conclu cette rencontre en invitant les nombreux participants présents à exercer la collaboration duale de manière ludique. Des situations quotidiennes, mais pas toujours graves, permettent de tester des recommandations en vue de prendre des décisions en équipe. Le jeu de cartes peut être commandé à info@rkz.ch ou au 044 266 12 00.

<https://www.rkz.ch/fr/concertation>

Vidéo de la manifestation: <https://youtu.be/xvijaMcm6z4>

Pour de plus amples informations, s'adresser à Daniel Kosch, secrétaire général de la RKZ, tél. 044 266 12 01, e-mail daniel.kosch@rkz.ch